

Document préparatoire du Comité de Pilotage

Site Natura 2000 Sud Yonne – FR2600974

« Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »

18 décembre 2025 de 14h à 16h à Coulanges-la-Vineuse

SOMMAIRE

Ordre du jour du Comité de pilotage	2
Etat de conservation des pelouses sèches calcicoles	2
Synthèse des résultats :	2
Bilan des actions conduites en 2025	3
Répartition du temps d'activité consacré à chaque mission en 2025 (du 1 ^{er} /01 au 04/12).....	3
1 - Mise en œuvre des mesures de gestion	3
2 - Mise en œuvre des actions non contractuelles.....	4
3 - Evaluation des incidences	5
4 - Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	5
5 – Communication, sensibilisation et information	7
6 - Articulation de Natura 2000 avec les projets de son territoire	7
7 - Gestion administrative et financière, gouvernance du site	8
8 - Mise à jour du Docob.....	8
9 - Suivi de la mise en œuvre du Docob / programmes et rapports d'activités	8
Bilan financier du site Natura 2000 en 2025.....	8
Budget global	8
Origine des financements	9
Objectifs du Docob visés et mesures mobilisées par le programme 2025.....	9
Programme prévisionnel d'activités pour 2026.....	10
Activités prévues par mission	10
Répartition prévisionnelle du temps d'animation par mission	11
Annexe - Objectifs et mesures de gestion du Docob.....	12
Rappel des objectifs du Docob	12
Liste des mesures de gestion du DOCOB.....	13

ORDRE DU JOUR DU COMITE DE PILOTAGE

- Etat de conservation des pelouses
- Bilan de l'activité d'animation 2025
- Présentation et validation du programme prévisionnel de l'animation 2026
- Questions diverses

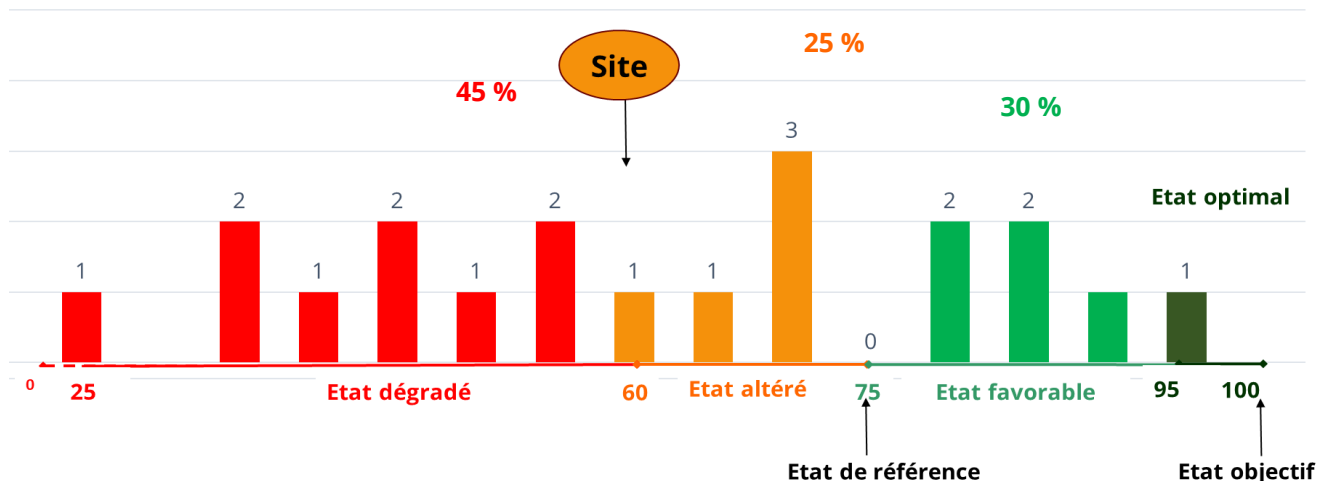
ETAT DE CONSERVATION DES PELOUSES SECHES CALCICOLES

En 2025, Estelle BURLOTTE a réalisé le second passage de l'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles du site Natura 2000 Sud Yonne. **Ce suivi consiste à suivre, tous les 5 ans, un ensemble de huit indicateurs sur un échantillon représentatif des pelouses** du site afin de **mesurer l'évolution de leur état de conservation**. 20 entités de pelouses situées sur 14 communes du site Natura 2000 ont fait l'objet du suivi l'été dernier.

Les résultats seront présentés à l'occasion du comité de pilotage et le rapport complet présentant les résultats et leur analyse est consultable sur le lien : <https://pays.avallonnais.fr/eec2025>

Synthèse des résultats :

Figure 2 – Positionnement des entités et du site sur le gradient de notes d'état de conservation en 2025

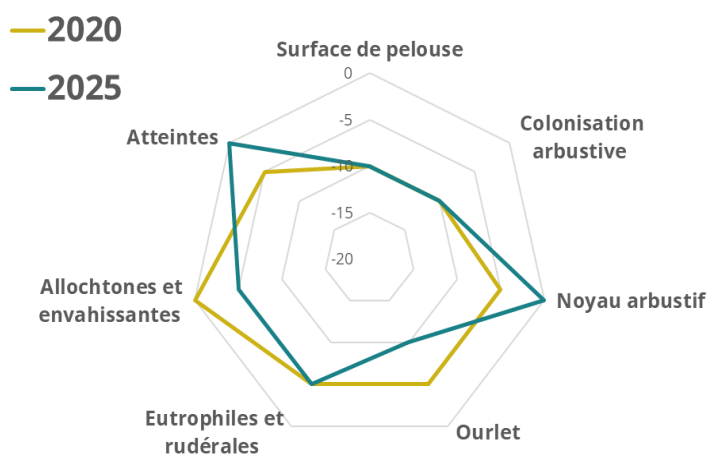


En 2025, sur les 20 pelouses évaluées, **six sont dans un état favorable (30 %), cinq sont dans un état altéré (25 %) et neuf dans un état dégradé (45 %).**

Comme en 2020, à l'échelle de l'ensemble des pelouses du site Natura 2000, l'habitat « pelouse sèches et milieux associés » est considéré comme **altéré puisqu'il atteint la note de 60/100**. Les trois critères les plus dégradant sont la **surface de pelouse** et la **colonisation arbustive** auxquels s'ajoute cette année les **ourlets**. L'indicateur « **noyaux arbustifs** » s'est amélioré, les ligneux étant sans doute affectés par les sécheresses répétées de ces dernières années.

Les atteintes sur le site en 2025 sont négligeables.

Figure 1 – Diagramme représentant les notes des différents critères étudiés au niveau du site en 2020 et en 2025

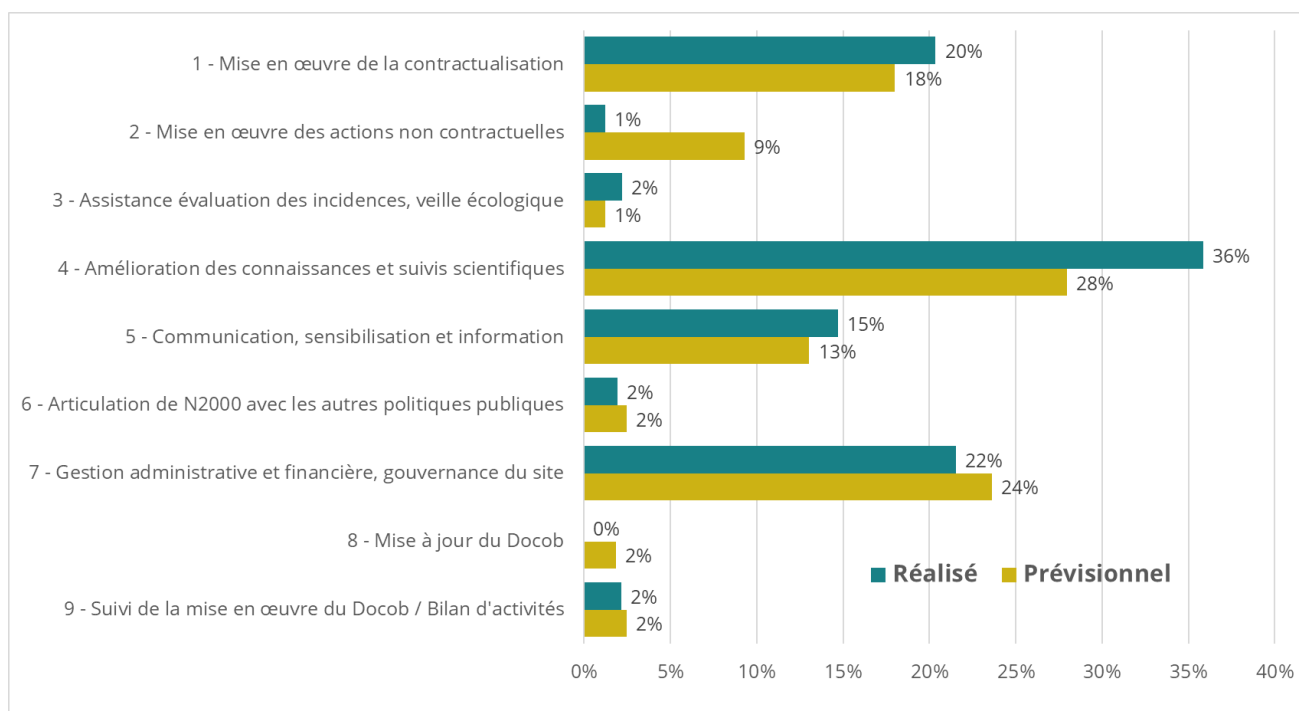


La comparaison de l'indicateur « allochtones/envahissantes » est biaisée par une modification des modalités de calcul et des listes d'espèces. Ce facteur doit désormais être pris en considération et surveillé, même si pour le moment, il n'y a rien d'alarmant.

Bien que le rapport d'évaluation de l'état de conservation des pelouses n'ait pas vocation à orienter la gestion, il est toutefois intéressant d'apprécier les résultats au regard de la gestion qui est conduite sur certaines pelouses étudiées. Ainsi, on des tendances d'amélioration de l'indicateur « ourlet » semblent se dessiner sur les sites gérés par écopâturage (Brosses et Givry). A l'inverse, cette gestion ne semble pas détériorer la qualité de l'habitat, ce qui est très encourageant.

BILAN DES ACTIONS CONDUITES EN 2025

Répartition du temps d'activité consacré à chaque mission en 2025 (du 1^{er}/01 au 04/12)



1 - Mise en œuvre des mesures de gestion

Douze contrats Natura 2000 sont engagés en 2025 sur le site Natura 2000, sur les territoires de 10 des 27 communes du site :

Nom	Lieu (commune)	Porteur	Période
Restauration et entretien pelouse de la Conge	Coulanges-la Vineuse	Commune	2021-2025
Restauration par pâturage pelouse de Beauvais	Mailly-le Château	Commune	2022-2026
Restauration pelouse cotât Leroy	Arcy-sur Cure	CEN Bourgogne	2023-2027
Pâturage pelouse au Beustiau	Givry	CEN Bourgogne	2023-2027
Pâturage rocher du renard	Merry-sur Yonne	CEN Bourgogne	2023-2027
Pâturage Côte de Char	Saint-Moré	CEN Bourgogne	2023-2027
Restauration par pâturage et broyage pelouse la Louise	Brosses	Commune	2025-2026
Pâturage pelouse Mont Lignon	Fontenay-près-Vézelay	CEN Bourgogne	2025-2028
Pâturage pelouse Jean Gilles	Précly-le-Sec	Commune	2025-2028
Pâturage pelouse Sur la Roche ZC38	Saint-Moré	CEN Bourgogne	2025-2028
Pâturage pelouse Côte de l'étang	Voutenay-sur Cure	CEN Bourgogne	2025-2028
Illet de sénescence	Voutenay-sur-Cure	Commune	2025-2055

Deux nouveaux projets ont démarré cette année :

- **Le premier contrat forestier du site** qui a été déposé par la commune de **Voutenay-sur-Cure** pour **inscrire près de 6 hectares de sa forêt en îlots de sénescence**. L'objectif est de laisser la forêt en libre évolution pendant minimum 30 ans.
- **Le second est un contrat d'éco-pâturage** porté par la commune de **Précy-le-Sec** pour entretenir près de 10 hectares de pelouse calcaire.

Onze contrats concernent des mesures de restauration et/ou d'entretien des pelouses sèches calcicoles pour une surface totale de 47 hectares. Conformément aux prérogatives du Document d'objectifs, l'écopâturage est privilégié et peut être complété par d'autres moyens (broyage, élimination ou coupe des ligneux. Chaque année, une « évaluation du pâturage » est réalisée sur chaque site afin de suivre l'efficacité de la gestion et de réadapter les pratiques si nécessaire (période de pâturage, chargement du troupeau...).

Aucune gestion n'a eu lieu en 2025 dans le cadre du contrat de Saint-Moré sur la Côte de Char.

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Bourgogne a renouvelé pour quatre années supplémentaires trois de ces contrats.



Ilot de sénescence à Voutenay-sur-Cure



Panneau du contrat de Précy-le-Sec

Le suivi des contrats Natura 2000 représente 20 % du temps de travail de l'animatrice cette année. La mise en œuvre des nouveaux contrats est très chronophage : montage technique, administratif et financier, mise en œuvre technique. Le reste du temps est consacré au suivi et à l'évaluation de la gestion (pour les 4 contrats de pâturage des communes), la communication (panneau du contrat de Précy), le suivi administratif et financier.

2 – Mise en œuvre des actions non contractuelles

Des actions non contractuelles, à faible budget, financées dans le cadre de l'animation ou faisant appel à des dispositifs complémentaires aux outils Natura 2000, permettent également d'agir en faveur des espèces ou des habitats du site.

En 2025, le temps consacré à cette mission est très faible et très inférieur au temps prévisionnel. Aucune opportunité d'action n'a été concrétisée cette année et la révision de la Charte du site n'a pas été réalisée comme prévu, les missions sur les contrats et les suivis scientifiques ayant été jugées plus prioritaires.

Le travail sur la charte s'est cantonné aux recherches bibliographiques et la révision sera proposée au programme d'activité de 2026.

Toutefois, Estelle Burlotte a apporté sa contribution ou participé au suivi de plusieurs projets dont :

- La signalétique de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) des grottes de Saint-Moré.
- L'élaboration du projet d'arrêté préfectoral de protection des pelouses calcaires des coteaux de l'Yonne.
- L'inauguration des rochers du Saussois en espace naturel sensible.
- L'acquisition foncières de parcelles de pelouses par le CEN Bourgogne à Mailly-la-Ville.



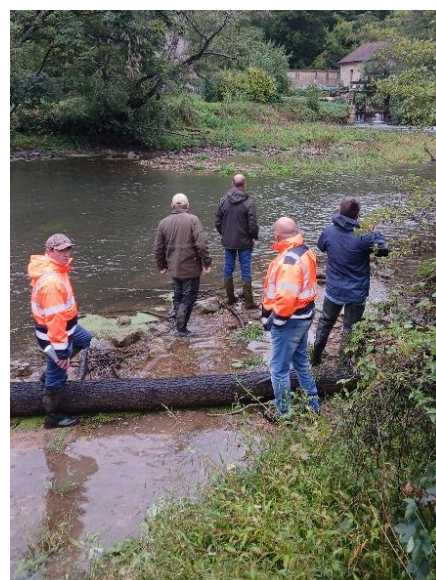
Panneau APPB des grottes de Saint-Moré

3 – Evaluation des incidences

Cette mission concerne d'une part les sollicitations liées directement aux évaluations des incidences, mais également celles qui concernent la veille écologique sur le site Natura 2000 (infractions au code de l'environnement, projets impactent ou susceptibles d'impacter le site, ses espèces ou ses habitats).

Cette année, Estelle Burlotte a été consultée pour deux projets liés aux cavités de Palotte (site d'hibernation à chauves-souris), deux Plans Simples de Gestion (à Bazarnes et Coulanges-la-Vineuse), la sécurisation des falaises de Saint-Moré – une course pédestre (trail) à Irancy, des dépôts gravats à Mailly-la-Ville et le chantier d'arasement du seuil du Moulin Villiers tournois (conseils sur l'entretien de la ripisylve pour éviter les impacts sur les chauves-souris).

Le temps consacré à cette mission est de 2 % du temps de l'agent, soit le double de ce qui était prévu.



Réunion avant chantier au moulin de Massangis

4 – Amélioration des connaissances et suivis scientifiques

Cette mission est souvent celle qui nécessite le plus de temps (36 % cette année). En effet, à part pour deux études conduites en 2023 et 2024, c'est l'animatrice du site qui réalise l'ensemble des suivis scientifiques.

En 2025, c'est l'évaluation de l'état de conservation qui a nécessité le plus de temps, avec la phase préparatoire, les relevés, la saisie et l'analyse des résultats et la rédaction du rapport. Au total, elle a consacré environ 140 heures à ce projet.

Synthèse des études conduites autour des gîtes à chauves-souris :

En 2023 et 2024, deux études ont été réalisées sur les secteurs d'**Arcy-sur-Cure** et de **L'Isle-sur-Serein**. Complémentaires, leur objectif est d'améliorer les connaissances afin de mieux cibler les secteurs à enjeux pour les chiroptères, mais également de connaître les secteurs couverts par des habitats d'intérêt communautaire afin de faire émerger des pistes d'actions et de gestion en faveur des chiroptères et de ses habitats.

Un **document de synthèse** de ces deux études est disponible [sur ce lien](#). Il permet de **visualiser rapidement les éléments significatifs de chaque étude sur chacun des deux secteurs** et d'**apporter des pistes d'actions favorables aux espèces et aux habitats observés**.

 Site Natura 2000 FR2600974 « Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »	
Synthèse des études réalisées en 2023 et 2024 autour des gîtes à chauves-souris du site Natura 2000 – secteurs d'Arcy-sur-Cure et du Serein	
CONTEXTE ET OBJET DES ETUDES 2 ETUDE ACOUSTIQUE CHAUVES-SOURIS 3 Rappel des objectifs de l'étude : 3 Rendu de l'étude 3 Eléments significatifs pour chaque espèce d'intérêt communautaire 3 Objectifs concernés et mesures de gestion à mobiliser 5 CARTOGRAPHIE DES HABITATS 5 Rappel des Objectifs de l'étude : 5 Rendu de l'étude et réponses apportées aux objectifs : 5 Synthèse des habitats cartographiés 6 Synthèse sur la zone d'étude 6 Intégration des données à l'échelle du site 6	Eléments significatifs pour LES habitats d'intérêt communautaire 7 Pelouses sèches calcicoles +/- embroussaillées - 6210 8 Prairies maigres de fauche - 6510 9 Hêtraie-chênaies à Aspérules - 9130 10 Forêts riveraines, aulnaies-frênaies (91E0*) 11 Autres habitats d'intérêt communautaire 12 haies, alignements d'arbres et bosquets 14 Les habitats agricoles 15 Les autres habitats 15 CONCLUSION 16

L'animatrice a également réalisé (seule ou avec les partenaires compétents) **les suivis des espèces et habitats suivants** :

- **Pour les chauves-souris** : suivis des colonies de mise-bas (L'Isle-sur-Serein, Cravant) et des sites d'hibernation (grottes d'Arcys-sur-Cure, cavités de Palotte, Vincelles et Mailly-la-Ville).
- **Pour les pelouses sèches calcaires** : suivi des papillons de jour (année 3/5) et du programme de recherche de l'UMS PatriNat lié à l'AMI « efficacité des mesures de gestion » (année 4/5, suivi de la gestion, photos et suivi de la flore).
- **Pour les forêts** : avec l'ONF : diagnostic du potentiel de biodiversité et mise en place d'un suivi PSDRF (protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières) dans les îlots de sénescence de la forêt communale de Voutenay-Sur-Cure, martelage en forêt communales de Coulanges-la-Vineuse et Vincelles.



L'Azur du Serpolet (Phengaris arion), observé sur la pelouse de Coulanges-la-Vineuse

Enfin, l'animatrice a participé à différents temps d'échanges et de formation en lien avec les espèces et habitats du site : rencontres régionales du SINP, colloque agriculture et chauves-souris, webinaire Lobelia, Atlas de la biodiversité intercommunale du Grand Vézelay, sortie Bryophytes.

5 – Communication, sensibilisation et information

L'animation d'un site Natura 2000 passe également par la diffusion de supports et la réalisation d'actions de communication, d'information, de sensibilisation ou de formation des publics et des acteurs du territoire.

Les actions de communication ont représenté 15 % du temps de travail de l'animatrice en 2025.

Les supports : En plus des supports habituels (site internet, lettre infos papier, actualités biodiversité dans la Newsletter du Pays), l'année 2025 a été marquée par le développement de la diffusion au « grand public » des informations biodiversité et actualités du site par le biais du compte **Instagram** [natura2000sudyonne](https://www.instagram.com/natura2000sudyonne) (55 publications environs) et la création de « **Natur'actus** », l'infolettre spéciale du site Natura 2000 (cinq parutions à retrouver sur <https://actu.avallonnais.fr/archive>).

Estelle Burlotte a également rédigé un article sur le suivi des papillons de jour pour la lettre infos **Libellules & Papillons**
ACTION n°11 : « [on teste le chronoventaire pour suivre la gestion des pelouses sèches](#) ».

Les actions : En termes d'animations, Estelle a organisé et/ou participé aux actions suivantes :

- Balade découverte « Natur'à Broses »
- Fête de la nature à Voutenay-sur-Cure
- Fête du patrimoine à Mailly-le-Château
- Nuit de la chauve-souris à Voutenay-sur-Cure
- Concours photos Natura 2000 organisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté



Supports de communication réalisés à l'occasion des animations en 2025

6 – Articulation de Natura 2000 avec les projets de son territoire

Ces missions englobent un large volet permettant d'assurer la prise en compte du site Natura 2000 dans les plans, projets et autres politiques publiques du territoire. L'animatrice du site a participé à plusieurs projets de territoire : labellisation du Grand Site de Vézelay, Copil de l'ENS de la côte de l'étang à Voutenay-sur-Cure, Copil du site Natura 2000 du Parc du Morvan, Comité de gestion de la réserve naturelle nationale du Bois du Parc.

Suivez l'actualité
Natura 2000 Sud Yonne



Retrouvez-nous
aussi sur
notre site internet



sud-yonne.n2000.fr

Et notre page
Instagram



NATURA2000SUDYONNE

7 – Gestion administrative et financière, gouvernance du site

Cette mission concerne un large volet d'activités très diversifiées transversales à plusieurs missions et nécessaires à la bonne conduite de l'animation du site : organisation et animation du comité de pilotage, réunions du réseau, relations avec la Région, réunions d'équipe et temps forts de la vie du Pays (conférence des Maires), réunions techniques de suivi de l'animation, élaboration des demandes de subventions et de paiement, suivi du budget, suivi de la messagerie...

En 2025, elle a représenté 22 % du temps de l'animatrice. Les nouvelles modalités administratives de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour la gestion des subventions (montant calculé sur la base de la rémunération + forfait 40 % pour couvrir les frais directs et indirects) ont permis de gagner énormément de temps sur cette mission par rapport années antérieures (le taux sur cette mission était souvent supérieur à 30 %). Toutefois, il est important de souligner que le module de paiement n'est pas encore disponible sur la plateforme de la Région (Europac) et qu'il faudra en 2026, réaliser les démarches pour le paiement de l'animation du Docob des années 2024 et 2025 ainsi que de l'étude réalisée en 2024.

8 – Mise à jour du Docob

Il était prévu d'envisager la mise à jour du document d'objectifs suite aux deux études conduites en 2023 et 2024. L'analyse de ces études n'ayant pas fait apparaître de nouveaux enjeux ni de manques dans les mesures proposées dans le Docob, cette mission n'a pas été nécessaire. Les rapports des études sont simplement annexés au Docob actuel et disponibles en ligne sur le site sud-yonne.n2000.

9 – Suivi de la mise en œuvre du Docob / programmes et rapports d'activités

Cette mission concerne les programmes et rapports d'activités, dans le cadre de l'animation du Docob, mais également pour les rapports et présentations d'instance de la collectivité. Elle représente 2 % du temps d'activité de l'animatrice.

Bilan financier du site Natura 2000 en 2025

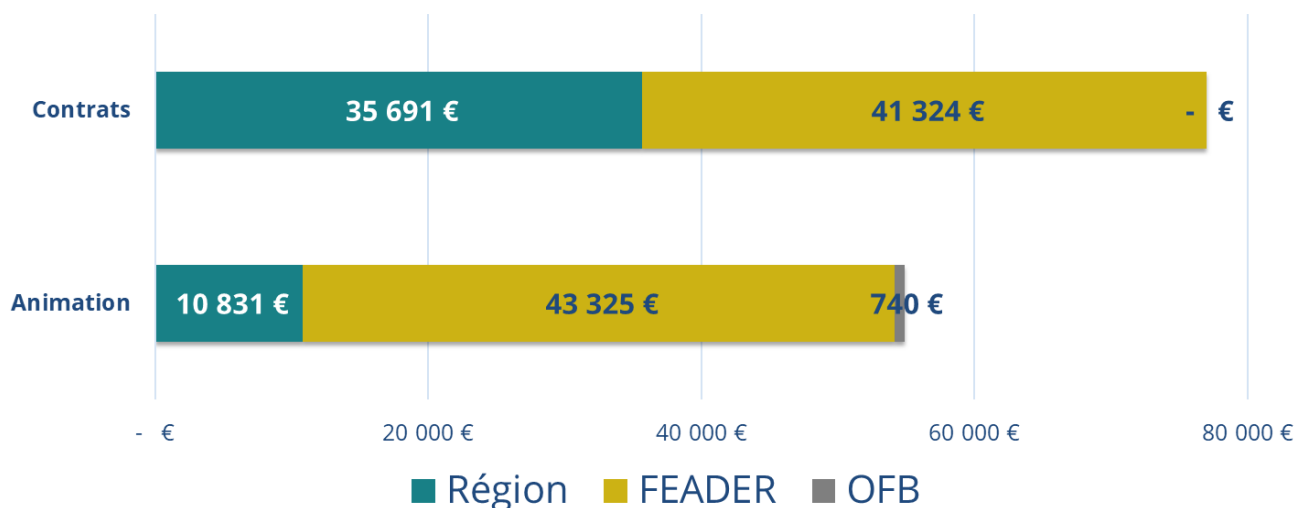
Budget global

Contrats					Animation
	Pelouse Givry, 8 563 €		Pelouse Saint-Moré - Sur la roche ZC38, 7 386 €		
	Pelouse Voutenay sur C., 6 997 €		Pelouse Brosses, 5 519 €		
Ilots de sénescence, 20 040 €	Pelouse Arcy-sur-Cure, 3 791 €	Pelouse Fontenay près V., 3 591 €	Pelouse Mailly-le-Château, 2 839 €	Pelouse Merry sur Y., 2 509 €	
Pelouse Précy le Sec, 13 640 €			Pelouse...		
	Animation du DOCOB, 54 157 €				

Comme en 2024, **le budget consacré à l'animation du site en 2025 (environ 54 200 €, soit 42 %) est inférieur au budget alloué à la gestion des espèces et des habitats d'intérêt communautaire représenté** (contrats Natura 2000, 77 000 €, soit 58 %).

Le budget réalisé (estimatif au 1^{er} décembre 2025) est légèrement inférieur au prévisionnel. L'écart (- 9 %) est lié à la non mise en œuvre du contrat sur les pelouses communales de Saint-Moré cette année (côte de Char), à un budget moins important que prévu pour la mise en œuvre du contrat de Brosses, et à l'ajustement au réel des charges de personnel.

Origine des financements



Les fonds européens FEADER représente 80 % du budget de l'animation du Docob. Ils sont complétés par les fonds régionaux (20 %). En plus de ces financements Région/Europe, le PETR bénéficie d'un financement complémentaire de l'Office Français de la Biodiversité pour 2022-2026 pour la mise en œuvre de l'AMI (budget total sur 5 ans = 7 400 € : matériel, sous-traitance, frais de déplacement...). Pour cette année, l'enveloppe attribuée s'élève à 740 €.

Concernant les contrats Natura 2000 la répartition de sources de financement a beaucoup évolué. En effet, un certain nombre de contrats engagés sur l'ancienne programmation FEADER (Europe/Etat) ont été repris intégralement par la Région en 2025. C'est le cas des contrats de Coulanges-la-Vineuse, Brosses, Mailly-le-Château, Arcy-sur-Cure, Givry et Merry-sur-Yonne. D'autre part, les actions de pâturage qui nécessitaient un autofinancement des communes jusqu'en 2025 sont désormais intégralement prise en charge par le cofinancement Europe/Région.

OBJECTIFS DU DOCOB VISES ET MESURES MOBILISEES PAR LE PROGRAMME 2025

Les actions conduites sur le site Natura 2000 en 2025 concernent tous les objectifs du Document d'objectifs et ont mobilisé 10 des 17 mesures (voir annexe I).

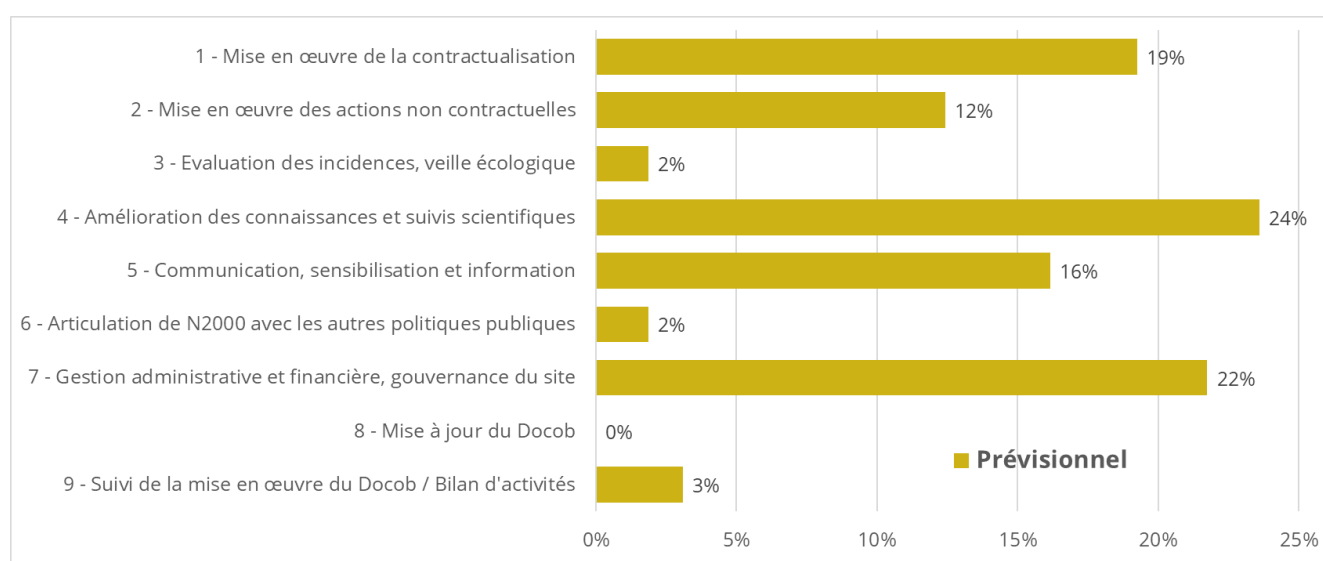
PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES POUR 2026

Activités prévues par mission

Mission	Activités	Temps prévu
1 - Mise en œuvre de la contractualisation	Suivi administratif et technique : Renouvellement contrat de Coulanges-la-Vineuse Contrats de Brosse, Mailly-le-Château, Précy, Voutenay et contrats du CENB	3,7%
	Suivi technique et gestion : Evaluation pâturage des 4 contrats communaux (+ nouveaux contrats le cas échéants) Accompagnement du CENB	3,7%
	Montage de nouveaux projets : Fermeture de grottes à Saint-Moré ? Restauration pelouses sèches en parcelles communales à Coulanges-la-Vineuse Contrat forestier (sénescence) Contrats du CEN : - Pâturage sur la roche au poulet (Merry-sur-Yonne) - Réouverture d'une pelouse à Mailly-le-Château (broyage zone à prunelier) - Restauration pelouses des fleurs Boudin (Mailly-la-Ville) – pour 2026 ou 2027 - Fermeture grotte des fées à Arcy	9,3%
	Création et diffusion d'outils de communication pour les contrats	2,5%
2 - Mise en œuvre des actions non contractuelles	Projets : Atelier fabrication et pose d'abris à chauves-souris (école de L'Isle-sur-Serein) Refuge mare à Brosse Aménagement de gîtes pour les chauves-souris (dont MES) Pose signalétique APPB cavités à chauves-souris (en lien avec la DDT/DREAL)	2,5%
	Révision de la Charte	8,1%
	Relations avec les cofinanceurs et autres gouvernances Participations aux projets contribuant à la protection des EIN/HIN du site (APPB / APPHN, stratégie aires protégées...)	1,9%
3 - Evaluation des incidences, veille écologique	Informations et renseignements sur l'évaluation des incidences des projets	1,9%
4 - Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	Utilisation du protocole de diagnostic du potentiel de biodiversité des habitats forestiers pour les acteurs de la forêt (publics et privés)	1,9%
	Suivi des sites de mise-bas et hibernation de chauves-souris . Prospection de nouveaux gîtes sur le site Natura 2000 (bâti et forestiers)	3,1%
	Etude opportunité de mettre en place des MAEC sur le site Sud Yonne (territoire Arcy et Serein ou élargi aux communes du site)	3,1%
	Suivi papillons sur parcelles gérées / non gérées (N+4)	5,6%
	AMI : Mise en œuvre de l'année N+5 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt UMS PatriNat : efficacité des mesures de gestion des milieux ouverts : photos, gestion, embroussaillage, BAO floare	7,5%
	Participation aux rencontres, réunions, journées d'échanges sur les thématiques du site (pelouses, forêts, chiroptères, ...).	2,5%
5 - Communication, sensibilisation et information	Nouveaux supports de communication : Mise à jour petit guide Plaquette du site	7,5%
	Mise à jour et alimentation des supports / outils : Instagram Natur'actus Infos biodiv et Natura 2000 Newsletter Pays Site internet	5,0%
	Animations diverses en fonction des demandes (scolaires, grand public, acteurs du territoire...). En lien direct avec le site Natura 2000 et ses enjeux	3,7%

6 - Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques	Participation aux réunions, comités de suivis, échanges sur les projets des plans, programmes, documents d'aménagements, ... Participation aux instances de pilotage des différents projets des territoires dont : extension site PnrM, ABC OGS, MISEN, CG RNNBP, ENS Voutenay et Saussois	1,9%
7 - Gestion administrative et financière, gouvernance du site	Organisation et animation du COPIL	3,1%
	Participation aux réunions des services instructeurs et du réseau Natura 2000 (Région, DDT Yonne, DREAL club opérateur)	2,5%
	Montage et suivis des dossiers administratifs et financiers (demande de subvention, de paiement, ...)	11,2%
	Réunions d'équipe et de suivi de l'animation	5,0%
8 - Mise à jour du Docob	Pas de modification prévue	0,0%
9 - Suivi Docob / Bilan d'activités	Programmation et rapport d'activités	3,1%

Répartition prévisionnelle du temps d'animation par mission



ANNEXE – OBJECTIFS ET MESURES DE GESTION DU DOCOB

Rappel des objectifs du Docob

Entités de gestion	Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Habitat et espèce d'intérêt communautaire concerné	Priorité * faible *** forte
EG 1 : Milieux ouverts	A - Maintenir ou restaurer un réseau de milieux ouverts favorable à l'expression de la biodiversité et fonctionnel à l'échelle du site en privilégiant une gestion extensive	A1- Restaurer et/ou maintenir les pelouses sèches calcicoles et les mosaïques de milieux ouverts et améliorer leur qualité écologique	Fourrés à buis et à genévrier Pelouses pionnières et pelouses calcaires à orchidées Eboulis Chiroptères Lépidoptères	***
		A2 - Préserver la dynamique particulière des éboulis en maîtrisant la fréquentation et en adaptant la gestion à la fragilité du milieu	Eboulis Lépidoptères	**
EG 2 : Milieux forestiers	B - Préserver et restaurer les forêts d'intérêt communautaire en favorisant une gestion durable privilégiant leur composition caractéristique et développant une diversité d'âges et de micro-habitats	B1 - Favoriser une gestion sylvicole intégrant la prise en compte des forêts d'intérêt communautaire et assurant leur pérennité dans un bon état de conservation	Forêts Chiroptères Lucane cerf-volant	**
		B2 – Favoriser le potentiel écologique des habitats forestiers (bois mort et vieillissant, clairières, mares, lisières, ...)	Forêts Chiroptères Lucane cerf-volant	**
EG 3 : Habitats à chauves-souris	C - Assurer la protection des chauves-souris d'intérêt communautaire et la préservation de leurs habitats à l'échelle du site	C1 - Assurer la qualité d'accueil, la tranquillité et la pérennité des cavités à chauves-souris	Chiroptères	***
		C2 - Pérenniser un réseau de gîtes hébergeant des colonies de chauves-souris d'intérêt communautaire	Chiroptères	***
		C3 – Maintenir et améliorer la qualité écologique des habitats favorables aux chauves-souris à l'échelle du site (ripisylve, réseau de haies, prairies permanentes, trame noire (réduction des éclairages publics), bosquets, vergers, mares, bandes enherbées, ...)	Prairies de fauche Forêt riveraines (ripisylve) Chiroptères Lépidoptères	***

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Priorité
D - Assurer l'animation et la mise en œuvre du DOCOB	D1- Assurer le suivi annuel technique et financier du site ainsi que l'animation et l'implication du comité de pilotage ou de suivi dans la mise en œuvre du DOCOB	***
	D2- Permettre la réalisation des actions du DOCOB grâce aux mesures de gestion contractuelles et non contractuelles	***
	D3- Evaluer et réviser le DOCOB	*
	D4- Assurer une veille foncière et le recueil de données d'usage et cadastrale pour faciliter la gestion	**

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Priorité
E - Favoriser l'appropriation et l'intégration du site Natura 2000 sur son territoire	E1- Informer, sensibiliser et associer les acteurs locaux, les usagers et le grand public sur les enjeux du site et la préservation de la biodiversité pour le territoire	***
	E2- Etablir ou maintenir le contact avec les propriétaires ou gestionnaires de secteurs à enjeux fort à l'échelle globale du site Natura 2000 (gîtes ou cavités à chauves-souris, pelouses en déprises ou patrimoniale d'intérêt majeur, falaises et éboulis, ...)	***
	E3- Valoriser les bonnes pratiques respectueuses des espèces et des habitats d'intérêt communautaire du site et de la biodiversité en général	**
F - Assurer le suivi scientifique des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site	F1- Coordonner (et réaliser le cas échéant) les suivis scientifiques sur les HIC et les EIC à l'échelle du site	**
	F2- Améliorer les connaissances sur ces HIC et EIC	*
G - S'assurer de la cohérence des activités, projets et documents de gestion avec les enjeux du DOCOB	G1- Concilier le développement des activités touristiques et sportives et de leurs aménagements avec le maintien des habitats et des espèces du site	**
	G2- Veiller sur les projets du territoire et la cohérence de ces projets, plans, programmes, aménagements et politiques publiques et sectorielles avec les enjeux du site et informer sur l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	**

Liste des mesures de gestion du DOCOB

☒ Mobilisée en 2025

N°	Intitulé de la mesure	Priorité	2025
M 1	Gestion ou restauration de milieux ouverts par le pâturage	***	☒
M 2	Gestion ou restauration de milieux par une action mécanique ou manuelle ciblée et raisonnée	**	☒
M 3	Gestion irrégulière des habitats forestiers favorisant la diversité d'âges et d'étages et les essences caractéristiques de l'habitat	**	☐
M 4	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents et d'arbres à cavités	**	☒
M 5	Maintien ou création de corridors et linéaires de déplacement favorables aux chauves-souris	***	☐
M 6	Maintien ou création d'une mosaïque d'habitats favorables aux chauves-souris	***	☒
M 7	Amélioration de la qualité écologique des milieux agricoles permettant l'expression de la biodiversité	**	☐
M 8	Mise en place d'aménagements ou d'opérations permettant la protection ou la préservation d'un habitat ou d'une espèce	***	☒
M 9	Mise en place d'actions permettant la limitation ou l'élimination d'une espèce indésirable	**	☐
M 10	Suivi de la fréquentation d'un site par les usagers	*	☐
M 11	Animation et coordination de la mise en œuvre du DOCOB	***	☒
M 12	Mise en œuvre d'actions de communication, d'information et de sensibilisation	***	☒
M 13	Veille et mise en cohérence des activités, projets et documents de gestion avec les préconisations du DOCOB	**	☒
M 14	Evaluation, révision ou mise à jour du DOCOB	*	☒
M 15	Etudes et suivis des habitats et des espèces du site et de leur état de conservation	**	☒
M 16	Veille foncière et d'usage	**	☒
M 17	Elaboration et révision de la Charte Natura 2000 du site	*	☐